

Créateurs **cherchent** parrains

Lors de la réunion d'information sur le dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprise soutenus par Essonne Initiative, des membres du CJ2E, du Medef et de la CGPME Essonne, d'Initiatives femmes ou de l'association des experts-comptables du département sont venus nombreux en raison du soutien officiel de leurs organismes respectifs.



La réussite d'une création ou d'une reprise d'entreprise dépend beaucoup de l'accompagnement de celle-ci durant les premières années. C'est pourquoi l'association Essonne Initiative - qui apporte déjà son expertise et son soutien financier par des "prêts d'honneur" à une cinquantaine de projets chaque année - lance un appel aux chefs d'entreprise et aux cadres dirigeants expérimentés pour devenir parrains de ses jeunes créateurs et repreneurs. S'il n'est question en aucun cas d'argent entre le parrain et son filleul, ce maillon peut s'avérer essentiel à la réussite d'un projet de création d'entreprise. Lundi 28 janvier, Essonne Initiative a organisé avec la Chambre de commerce une réunion d'information sur ce nouveau dispositif. A cette occasion, plusieurs partenaires,

tels qu'Initiatives femmes, le CJ2E, le Medef 91, la CGPME 91 ou encore les experts-comptables de l'Essonne (AECC), ont signé une convention avec l'association pour s'engager auprès d'elle dans ce dispositif d'accompagnement.

Longtemps, les membres des Rotary clubs de la région ont joué ce rôle de parrain auprès des créateurs d'entreprise. Et ils continueront sans doute pour beaucoup. Mais ils ne peuvent répondre à tous les besoins. Pour 2008, Essonne Initiative ambitionne d'apporter son soutien financier (en moyenne de 8 000 euros) à une soixan-

taine de projets. Objectif : trouver un parrain pour au moins la moitié d'entre eux. L'une des premières missions de ces parrains est de rompre l'isolement auquel sont confrontés la plupart des jeunes créateurs. A raison d'une fois par trimestre minimum, parrains et filleuls devront se rencontrer pour faire le point sur l'évolution de la société. Le parrain n'est pas impérativement un spécialiste de l'activité en question. Mais ses compétences lui permettent néanmoins d'établir des fiches de synthèse qu'il remettra à Essonne Initiative.

Bien entendu, les parrains et filleuls construisent leur relation comme ils l'entendent. Celle-ci s'établit sur la base du volontariat et de la confiance mutuelle. A n'importe quel moment le parrain peut décider de se désengager. Si le créateur reste seul maître à bord pour prendre les décisions, il bénéficie souvent par ce biais d'un précieux soutien, aussi bien technique que relationnel.

■ O.F.

• *Essonne Initiative,*
tél. : 01.60.79.90.87.

Internet :
www.essonneinitiative.fr